



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois

Question écrite n° 115909

## Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la mise en oeuvre de loi du 26 juillet 2005 tendant à mettre à disposition du public les locaux dits du Congrès, au château de Versailles. En effet, ce texte prévoit l'intervention d'une mesure réglementaire d'application. Or, il semble que cet acte n'a pas encore été adopté à ce jour. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître le calendrier prévu pour la publication de ce décret nécessaire à la pleine entrée en vigueur de cette loi.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115909

**Rubrique :** Parlement

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 janvier 2007, page 488